



RTSR

AV. DU TEMPLE 40 - CP 78 CH-1010 LAUSANNE SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH TÉL. +41 (0)58 236 69 75 FAX +41 (0)58 236 19 76 WWW.RTSR.CH

RAPPORT DE GESTION RTSR 2010

RÉDACTION: RTSR - SRT - RTS CONCEPTION: BONTRON&CO RÉALISATION: GUILLAUME BONVIN

IMPRESSION: LA PETITE MAISON DANS L'IMPRIMERIE, MARTIGNY

PUBLIÉ INTÉGRALEMENT SUR NOTRE SITE WWW.RTSR.CH

Rapport de gestion 2010

Sommaire

PREMIER CHAPITRE:

SERVICE PUBLIC

1.	RAPPORT DU PRÉSIDENT RTSR	04
2.	RAPPORTS DES SRT	06
2.1.	Berne	06
	Fribourg	80
	Genève	09
2.4.	Jura	12
	Neuchâtel	13
	Valais	14
2.7.	Vaud	15
3.	COMPTES RTSR	18
	JXIÈME CHAPITRE: ALITÉ	
4.	RAPPORT DU CONSEIL DU PUBLIC	25
5.	RAPPORT DU MÉDIATEUR	30
6.	RAPPORT DE LA RTS SUR LA QUALITÉ	35
7.	BILAN DE LA RTSR SUR LA QUALITÉ	41
ANI	NEXES	
	nbres (Conseil régional, Comité régional, Conseil du public, Médiateur) anigramme	42 47

PREMIER CHAPITRE SERVICE PUBLIC

1. Rapport du président RTSR

A la suite de la réforme des structures de la SSR, 2010 aura été, pour la RTSR, une année de transition, marquée par l'entérinement de cette réforme au niveau régional et la préparation de sa mise en œuvre pour 2011.

Nouveaux statuts

Pour être en conformité avec la nouvelle structure de la SSR, un dernier pas restait à faire au niveau régional : la révision des statuts de la RTSR. Un groupe de travail émanant du Comité régional s'y est attelé et le Comité régional a ainsi pu présenter au Conseil régional un projet qui a été accepté à l'unanimité. L'entrée en vigueur de ces nouveaux statuts est fixée au 1er janvier 2011.



Jean-François ROTH > Président

Concepts de programmes

L'adoption et la révision des concepts de programmes ainsi que la répartition des sommes allouées (coûts proportionnels des programmes) seront la principale tâche du Comité régional à l'avenir. 2010 a été consacrée à la mise en place du système. Le Comité régional a validé les documents qui lui ont été soumis, sans encore ventiler les budgets.

Deux journées de formation ont été organisées par la RTS pour permettre au Comité régional de se familiariser avec ces concepts, de comprendre leur application et de mesurer les conséquences de changements éventuels.

Définition de nouveaux objectifs stratégiques

Afin de consolider l'ancrage de la SSR et de la RTS dans les cantons romands, le Comité régional a adopté un certain nombre d'objectifs stratégiques, notamment pour encourager l'adhésion aux sociétés cantonales de radiodiffusion et de télévision (SRT). Ces mesures seront mises en œuvre au cours de l'année 2011.

Mise en place d'une nouvelle méthode de travail du Conseil du public

Le Conseil du public et le Secrétariat général de la RTSR ont uni leurs forces pour mettre sur pied une nouvelle méthode de travail du Conseil du public. A partir de 2011, ce dernier siègera à 17 membres au lieu de 23 ; il s'agit donc d'organiser le travail en conséquence et de structurer les relations entre le Conseil du public et les responsables des programmes de la RTS.

Nouveau logo

Un nouveau logo et une nouvelle ligne graphique ont été élaborés afin d'être en cohérence avec la nouvelle image de la SSR et de la RTS. Un défi était à relever : être à la fois proche de la ligne professionnelle tout en s'en distinguant. La nouvelle marque de la RTSR sera appliquée à partir du 1er janvier 2011.

30 ans des Sociétés cantonales de Radiodiffusion et de Télévision (SRT)

2010 a été marqué par les 30 ans des SRT. Pour célébrer cet anniversaire, une manifestation regroupant les comités des SRT, les divers organes de la RTSR et de nombreux représentants de la SSR a été organisée à Yverdon-les-Bains. L'occasion de dresser un bilan mais surtout de lancer des idées et des intentions pour les années à venir.

Nouveau site participatif

A l'occasion des 30 ans des SRT, la RTSR a lancé un nouveau site participatif, permettant aux membres des SRT de visionner et écouter les émissions de TV et de radio agendées pour une discussion au Conseil du public, mais surtout d'émettre leur avis sur ces émissions à l'intention du Conseil du public. Un outil de plus permettant d'assurer un lien entre auditeurs et téléspectateurs d'une part et professionnels de la RTS d'autre part.

Nouvelle secrétaire générale RTSR

Le Comité régional a nommé Eliane Chappuis au poste de Secrétaire générale RTSR pour remplacer, dès le 1er avril, Esther Jouhet qui a pris sa retraite.

La mise en route de tous ces projets a nécessité un grand engagement de la part des organes de la RTSR, des présidents des SRT et de leurs comités. Je tiens à les en remercier. Leur effort a porté ses fruits puisqu'en 2010, le nombre des membres des SRT a passé de 2391 à 2587, soit une augmentation de plus de 8%.

PREMIER CHAPITRE SERVICE PUBLIC

2. Rapports des SRT



FLÜCKIGER-GERBER> SRT Berne



Nicole
BERGER-LOUTAN
> SRT Fribourg



Pierre-André BERGER > SRT Genève



Christophe RIAT > SRT Jura



François BOREL > SRT Neuchâtel



Micheline BRULHART > SRT Vaud



Bernard ATTINGER > SRT Valais

SRT Berne

par Lydia Flückiger-Gerber | Présidente SRT Berne

Le Comité de la SRT-BE s'est réuni à 9 reprises, dont une était prévue tout spécialement pour traiter des statuts RTSR et du règlement d'organisation du Comité régional RTSR. Les séances régulières ont eu lieu chaque fois une semaine avant la séance du Conseil du public RTSR. Une évaluation et une critique constructive représentaient l'objet principal.

L'année 2010 a vu un changement à la présidence de la SRT-BE. Après 9 ans à la présidence, Jürg Gerber-Boillat a souhaité être déchargé de la tâche de président. C'est lors de l'Assemblée générale du 26 mai 2010 qui se tenait à la « Cave de Berne » à La Neuveville que j'ai été élue. Membre du comité de la SRT-BE depuis 1997 et vice-présidente depuis 2003, j'ai donc repris cette fonction en étant au bénéfice d'une certaine expérience. Le côté humain de Jürg m'interpellera toujours et restera un exemple pour moi. Notre ancien président a été félicité et remercié pour le précieux travail fourni.

Cette assemblée était suivie d'une conférence de M. Jacques Hirt, écrivain et ancien maire de La Neuveville qui nous a présenté ses romans policiers. Après la conférence, l'orateur a répondu avec élégance et humour aux questions du public. Lui aussi a été félicité et remercié comme il se doit. La soirée s'est terminée agréablement autour d'un vin du cru et de tartes flambées alsaciennes.

Pour commencer ma fonction de présidente, j'ai dû m'atteler à la tâche ardue qui consistait à préparer l'avis de la SRT-BE par rapport au projet de nouveaux statuts RTSR que le Comité régional RTSR nous avait soumis. Le comité de la SRT-BE s'est penché sur ce projet. Pas tout ce qu'il a proposé a passé ; toutefois je relève avec satisfaction que de nombreuses propositions qui émanaient de notre comité ont été accueillies favorablement.

C'est avec enthousiasme que le Comité SRT-BE était présent à Yverdon-les-Bains, en août 2010, à la fête des 30 ans des SRT. Sur les cinq invités de la SRT-BE, une personne seulement était excusée, les quatre autres étant présentes. Pour certaines et certains d'entre nous

ce fut un moment émouvant, rempli de nombreux souvenirs. Le comité de la SRT-BE est reconnaissant envers les personnes qui ont participé à l'organisation de cette rencontre. Pour concrétiser une idée émise ce jour-là par l'un des invités de la SRT-BE, une manifestation sera organisée en 2011 conjointement entre la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) et la SRT-BE.

Le 29 septembre 2010 une convention de dépôt a été signée avec *Mémoires d'Ici*, centre de recherche et de documentation du Jura bernois à St-Imier, en vue de la conservation et de la valorisation des archives de la SRT-BE. D'autre part, la SRT-BE est devenue membre de *Mémoires d'Ici*. Cette collaboration se veut être une bonne solution pour la promotion de la SRT-BE et de l'association *Mémoires d'Ici*.

En 2010, la SRT-BE a été présente à trois reprises lors d'émissions de la RSR en vue de faire de la promotion : une fois lors de l'émission en direct *Monsieur Jardinier* à La Neuveville et les autres fois lors de l'enregistrement des *Dicodeurs* à St-Imier et à Moutier. C'est en collaboration avec Jean-Jacques Sahli, animateur des SRT, que cette promotion a été faite. Je l'en remercie. Des dépliants ainsi que le Médiatic ont été distribués lors de ces trois manifestations et à d'autres occasions opportunes.

Durant cette année 2010 j'ai eu le plaisir de représenter la SRT-BE à plusieurs événements, dont la soirée de gala 40 ans, 40 tubes : le Concert de la Francophonie à Montreux, organisée dans le cadre du XIIIe Sommet de la Francophonie. J'étais également présente aux Breuleux à l'avant-première du documentaire Les 4 saisons du petit train rouge. Représenter la SRT-BE à des événements d'une telle envergure me donne une satisfaction toute particulière.

Svetlana Tadic, membre de notre comité et moi avons passé un moment véritablement enrichissant à Bienne à l'occasion du colloque Sport et Service public organisé par le groupe régional SRG idée suisse Bern Freiburg Wallis, RGB. Communiquer avec des personnes qui ne sont pas forcément de notre langue est un pas franchi vers l'autre qui par la suite ne nous paraît plus autant différent. De plus, ces personnes habitent dans un canton bilingue comme moi-même.

J'étais également présente au Symposium sur la qualité 2010 à Lucerne. Etant donné que je m'intéresse depuis de nombreuses années à la promotion de la qualité dans le Service public, j'ai donc automatiquement été passionnée par le programme proposé. En outre, j'étais heureuse de rencontrer des personnalités des médias de service public des quatre coins de notre pays.

En 2010, la SRT-BE a pu enregistrer avec satisfaction l'adhésion de 19 nouveaux membres, dont 7 qui habitent du côté alémanique du canton de Berne. Une fois de plus, cela nous

> Suite rapport SRT Berne

rappelle combien il est pertinent que le Jura bernois et Bienne romande ne soient séparés ni du reste du canton de Berne, ni du reste de la Romandie lorsque des informations et des communications diverses sont faites par les médias. Informer et insister sur ce point fait d'ailleurs également partie de notre activité déployée fructueusement en 2010.

Poursuivre la promotion de la SRT-BE et de notre canton bilingue est un des buts que je me suis fixés également pour 2011 tout comme celui de continuer à participer à promouvoir la qualité des médias de service public.

Je me plais à relever ici la collaboration agréable que j'ai eue avec les professionnels RTS en 2010 et tout spécialement avec le secrétariat de la RTSR. A toutes et tous, je souhaite une bonne continuation. Je remercie ici bien évidemment aussi tout spécialement les membres du comité de la SRT-BE pour leur assiduité et leur dévouement.

SRT Fribourg

par Nicole Berger-Loutan | Présidente SRT Fribourg

La 31ème assemblée générale depuis la création des SRT nous a obligés à faire un bilan. En 1980, l'engouement pour les SRT a été immense. On espérait en y adhérant pouvoir intervenir dans les programmes de la radio et de la télévision. Enfin on aurait son mot à dire! Cela ne s'est bien sûr pas passé comme ça. Trente ans plus tard, les SRT ont du mal à satisfaire pleinement leurs membres et peuvent difficilement se profiler auprès des professionnels.

Un mot sur les activités en 2010 de la SRT Fribourg :

- La venue de Massimo Lorenzi a rencontré un bel accueil et a été suivie de quelques nouvelles adhésions à la SRT Fribourg.
- Les membres du comité sont allés sur les enregistrements des Dicodeurs et du Kiosque
 à musiques. Il est toujours assez difficile d'approcher les participants lors de ces
 enregistrements, le manque de temps et les contingences techniques nous en empêchent.
- A l'automne, notre Café des Médias avec Benoît Aymon a rencontré un joli succès, amenant une cinquantaine de personnes à l'aula du collège St-Michel de Fribourg.

Nous espérons organiser un nouveau Café des Médias d'ici fin mai 2011, mais faire venir de Genève ou de Lausanne les producteurs ou les journalistes pouvant intéresser nos membres n'est pas chose très aisée. Ils ont des agendas fort remplis et nous n'avons pas la chance de nos collègues vaudois ou genevois qui siègent à la radio ou à la Tour TSR et peuvent ainsi les inviter à passer saluer les membres et discuter avec eux. Nous devons faire de la publicité, envoyer des invitations, faire des communiqués de presse pour attirer nos membres et la

population fribourgeoise. Tout cela a un coût, évidemment et notre caisse ne peut pas subvenir à toutes ces dépenses. Nous avons donc recours au fonds des SRT de la RTSR. A l'automne 2011 nous espérons organiser une soirée à Bulle, en partenariat avec le Musée gruérien.

Des membres du comité nous quittent : M. Michel Currat et M. Gérard Duriaux (secrétaire et membre du conseil du public) ; ce dernier a en effet effectué 3 périodes au comité. Ils sont tous deux remplacés par Mme Emma Kappler (nouvelle secrétaire) et M. Emmanuel Dorand.

SRT Genève

par Pierre-André Berger | Président SRT Genève

Préambule

2010 s'avère être pour moi une année toute particulière puisque j'ai repris la présidence de la SRT du bout du lac depuis le 29 avril dernier, succédant ainsi à Eric Benjamin. C'est donc avec enthousiasme que je vous présente mon premier bilan.

Activités du Comité

Le Comité s'est réuni à 8 reprises pour décider, organiser et planifier les manifestations destinées aux membres. Ce fut également l'occasion de faire le point avec nos représentants du Conseil du public et du journal Médiatic qui, chaque mois, participent activement aux critiques des émissions et à la rédaction de nombreux articles. En outre, les délégués au Conseil Régional, soit MM Eric Benjamin et Jean-Philippe Terrier se sont penchés notamment sur le projet de convergence et la révision des statuts de la RTSR.

Activités des représentants du Conseil du public

Nos représentants Jean-Bernard Busset, Jean-François Straggiotti et moi-même avons pris une part importante dans les activités du Conseil du public, présidant à la fois les groupes de travail consacrés à l'actualité et ceux dédiés aux magazines. Conformément à la nouvelle méthodologie mise en place, Jean-Bernard Busset et moi-même avons procédé à la rédaction de plusieurs rapports de synthèse destinés aux professionnels de la RSR et de la TSR. Nous citons par exemple les rapports concernant le téléjournal du dimanche soir, les matinales de la RSR ainsi que le magazine *Temps Présent* de la TSR.

Activités du représentant au journal Médiatic

Notre délégué Daniel Zurcher s'est investi pleinement dans sa mission de rédacteur couvrant aussi bien les événements de notre SRT que dans l'élaboration du billet d'humeur « tache d'encre » et les bonnes feuilles « pleins feux ». Grâce à lui, la SRT de Genève occupe une place toujours aussi importante dans ce média.

> Suite rapport SRT Genève

Activités de promotion, recrutement des nouveaux membres

Il me tient à cœur de souligner le travail de terrain accompli par notre membre Bernard Duchesne qui, aux côtés du chargé d'animation SRT Jean-Jacques Sahli, a tenu plus de huit stands lors d'événements et d'émissions organisés par la RTS pour promouvoir nos activités et recruter des nouveaux membres. La SRT de Genève remercie chaleureusement ces deux animateurs pour leur dévouement.

Temps forts de l'année

L'année 2010 a été rythmée par plusieurs temps forts sur lesquels je souhaite revenir.

4ème trophée SSR idéestar

Lors de la soirée de gala à la Place des Affaires du 4 février, notre SRT a décerné le 4ème trophée SSR idéestar à Mme Françoise Clément, responsable des archives de la TSR, ceci en présence de plusieurs membres du Comité.

Assemblée générale

A l'occasion de ce rendez-vous statutaire, notre président sortant, Eric Benjamin, passa le témoin à votre serviteur. Durant la 2ème partie de cette soirée, les 35 membres présents ont eu le plaisir d'écouter attentivement M. Guy Mettan, président du Grand-Conseil genevois, journaliste et président du Club Suisse de la presse, qui s'est exprimé sur le thème : « Média et politique, je t'aime moi non plus ».

La révision des statuts de la RTSR

Sollicité par les organes de la RTSR dans le cadre d'une consultation formelle très appréciée, le Comité s'est réuni le 9 août pour étudier le projet de révision et prendre position tant sur la forme que sur le fond. Nos membres ont insisté sur l'importance de la représentativité des SRT au sein des organes, dont le Conseil du public.

30ème anniversaire des SRT

C'est avec un plaisir tout particulier que j'ai participé aux activités du groupe de travail mis en place pour l'organisation du 30ème anniversaire des sept SRT romandes, lequel s'est déroulé à Yverdon-les-Bains le 25 août. Notre comité ainsi que plusieurs invités genevois ont fait le déplacement et ont été très intéressés de rencontrer à cette occasion le nouveau Directeur général de la SSR, M. Roger de Weck.

Accueil de Mme Sonia Zoran, présentatrice de l'émission RSR Dans les bras du figuier

Mme Sonia Zoran nous a fait la joie de participer à une soirée consacrée à son émission radiophonique *Dans les bras du figuier*. Ce beau moment d'échanges a permis aux nombreux membres présents de faire plus ample connaissance avec cette professionnelle qui n'a pas

manqué de leur faire partager plusieurs rencontres avec des personnages hauts en couleur.

Le cocktail de bienvenue des nouveaux membres

Fidèle à sa tradition, notre SRT a convié comme chaque année ses nouveaux membres à un cocktail de bienvenue dans les salons de la TSR, ceci en présence de plusieurs journalistes et responsables de la RSR et de la TSR. Il sied de relever que cette soirée a dépassé toutes nos espérances puisque plus de cinquante nouveaux membres ont répondu présents à l'invitation. En outre, plusieurs professionnels de la TSR et de la RSR nous ont fait l'amitié de leur présence. Les nouveaux membres ont apprécié tout particulièrement le fait de pouvoir échanger de vive voix avec les personnalités de leur radio et de leur télévision publiques. La SRT profite de l'occasion pour les remercier chaleureusement une fois encore pour leur disponibilité et leur gentillesse.

La découverte de la météo à la TSR

Le 17 septembre, les membres de la SRT ont eu beaucoup de plaisir à entendre Monsieur Météo de la TSR, Philippe Jeanneret qui était accompagné pour l'occasion de sa collègue, Dominique Schibli. Confortablement installés dans la magnifique salle Soutter, les membres ont pu écouter un exposé détaillé et fort intéressant. Les discussions avec M. Jeanneret se sont prolongées au cours de l'apéritif.

Visite de la nouvelle tour TSR

Véritable succès de l'année, la visite de la tour a rassemblé pas moins de 60 membres qui se sont faufilés sous la conduite de Mme Christianne Bauer dans les méandres de la tour rénovée. Le détour par le studio du journal télévisé de 19h30 permit de terminer la visite en apothéose. En effet, nos membres ont eu la chance d'admirer le travail accompli en direct par le journaliste vedette Darius Rochebin, et ont pu se rendre compte de l'importance de l'équipe technique qui l'entoure.

Comme l'attestent les activités que je viens de décrire, la SRT de Genève s'est distinguée une fois de plus par son dynamisme, sa créativité et son audace. Je peux donc affirmer que les objectifs ont été atteints tant sur les plans quantitatif que qualitatif.

Un autre engagement me tient tout particulièrement à cœur car il s'avère essentiel dans la mission dévolue à la SRT. Je veux parler des relations avec les professionnels du monde de l'audiovisuel.

Il s'agit pour la SRT de nouer et d'entretenir au fil du temps des contacts étroits avec toutes celles et ceux qui façonnent, produisent et présentent les programmes, les émissions, les journaux, les magazines dans le but de satisfaire des auditeurs et téléspectateurs toujours plus exigeants. Ces ponts ou ces relais doivent constituer à mon sens une nouvelle forme de

> Suite rapport SRT Genève

partenariat entre la SRT et les professionnels afin de contribuer à la recherche et au maintien d'un service audiovisuel de qualité. Cette rencontre entre ces deux mondes peut paraître parfois difficile, en raison probablement de l'œil et de l'oreille critiques que portent généralement les membres de la SRT à l'égard des médias publics. Il n'en demeure pas moins que c'est l'addition du regard critique de la SRT à l'expérience des professionnels qui contribuent à l'amélioration de la qualité des programmes et des émissions. Durant ma prochaine année de présidence, je souhaite vivement entraîner la SRT dans cette nouvelle dynamique, en espérant sincèrement que nos amis de la RSR et de la TSR nous suivront dans le même sens. L'idée d'un vrai partenariat me séduit, pas vous ?

Pour terminer, je relève avec satisfaction que plus de 70 nouveaux membres ont rejoint la SRT Genève durant l'année 2010. La barre des 330 membres est ainsi franchie. C'est fort de ce beau succès que je souhaite poursuivre mon action aux côtés d'une équipe motivée, ouverte et déterminée.

Ce rapport serait incomplet si je ne remerciais pas chaleureusement les membres du comité qui m'ont accompagné tout au long de cette année riche et passionnante. Je tiens aussi à exprimer toute ma gratitude envers le Secrétariat général RTSR pour ses précieux conseils, son aide et son écoute.

SRT Jura

par Christophe Riat | Président SRT Jura

Le bilan 2010 de la SRT Jura est très satisfaisant:

- Le nombre des membres a augmenté de 13% en 2010 pour s'établir à 267; ce sont ainsi 32 personnes qui ont adhéré à la SRT Jura en une seule année! Un record. Cette progression remarquable est due notamment à la présence des membres du comité à plusieurs manifestations populaires au cours desquelles la promotion de la SRT a été soutenue par des stands d'informations de qualité;
- Jamais une assemblée générale n'avait connu un succès tel que celle du mois de mai 2010 à Glovelier: organisée à l'issue de la partie statutaire, la conférence du rédacteur en chef des sports de la RTS Massimo Lorenzi a réuni 150 personnes et a fait l'objet d'un article conséquent dans la presse écrite locale, offrant ainsi une très bonne exposition aux activités de la SRT Jura;
- Le comité (15 membres / 10 séances en 2010) a vu l'arrivée de cinq nouveaux membres qui insufflent un nouvel élan et qui apportent de nouvelles idées;
- Les débats relatifs à la critique des émissions ont été très nourris, de quoi alimenter les représentants jurassiens au Conseil du public;

 Les émissions délocalisées de la RTS dans le Jura ont été bien suivies par les membres de la SRT et ont offert une plate-forme de promotion de nos activités (Kiosque à musiques; Dicodeurs; L'heure musicale; Couleurs d'été; A bon entendeur).

Le 30e anniversaire des SRT célébré en août à Yverdon a permis de faire le point respectivement de remettre en question certains modes de fonctionnement des SRT et de se préparer à aborder l'avenir avec confiance et pertinence. Le caractère convivial de l'événement a en outre favorisé le contact et le dialogue entre SRT ainsi qu'avec les nombreux représentants de la RTS présents. Avec les nouveaux statuts RTSR, les missions des SRT évoluent dans le sens d'un approfondissement du contact avec le public. De nouveaux outils seront à notre disposition pour assumer pleinement le rôle de relais entre le citoyen-consommateur, les représentants de la structure institutionnelle et les professionnels des médias de service public.

Je compte sur tous les membres du comité de la SRT Jura pour mener à bien ces nouvelles missions. J'en profite pour remercier chacun pour son engagement en 2010 et sais pouvoir compter sur une implication au moins égale en 2011.

SRT Neuchâtel

par François Borel | Président SRT Neuchâtel

Activité culturelle

A l'issue de notre assemblée générale 2010 (23 novembre) et en collaboration avec le Club 44, nous avons organisé une conférence avec M. Massimo Lorenzi, rédacteur en chef des sports à la RTS sur le thème « Les enjeux et les perspectives du sport à la TSR : entre clichés et réalités». Le public était nombreux et les questions ont fusé.

Assemblée générale 2010

Réunie le 23 novembre, dès 19 heures dans les locaux du Club 44, l'assemblée générale a

- Elu M. Marc-Alain Langel à la présidence de la SRT-Neuchâtel pour la période 2011-2014;
- Réélu pour la même période les membres du comité François Borel, Alexandre Caldara et Thierry Muriaux;
- Pris acte avec regrets de la démission du comité pour raisons personnelles de Madame Aurélie Candaux-Nyfeler et de Monsieur Joël Fragnière;
- Accepté les comptes 2010 et voté le budget 2011.

Séances du comité

Le comité s'est réuni à six reprise en 2010 (le 18 janvier, le 21 avril, le 9 juin, le 24 août, le 29 septembre et le 23 novembre). Il s'est en particulier préoccupé des questions suivantes :

> Suite rapport SRT Neuchâtel

- Révision des statuts de la RTSR. Pour ce faire un groupe de travail a préparé une réponse de notre section dans le cadre de la procédure de consultation organisée par le Comité régional RTSR. Cette réponse a été approuvée en comité le 24 août. Des échanges ont eu lieu à ce sujet avec les autres SRT de Romandie;
- Discussions régulières sur les séances du Conseil du Public ;
- Désignation de François Borel comme vice-président dès le 1er janvier 2011;
- Désignation de la délégation neuchâteloise au Conseil du Public dès le 1er janvier 2011 :
 MM Béguelin et Borel, membres, et Mme Galland, suppléante (les nouveaux statuts RTSR prévoient 2 membres par section cantonale, contre 3 jusqu'ici, et un suppléant).

SRT Valais

par Bernard Attinger | Président SRT Valais

30 ans, l'âge adulte, la plénitude. Nous avons écouté, plus que fêté, à Yverdon ce 25 août 2010. Pour notre Valais c'est le souvenir des pionniers qui se sont réunis à plus de 800 personnes dans la salle de la Matze. Ils pensaient lever la Matze, cette pièce de bois sur laquelle tous ceux qui n'étaient pas d'accord avec leur Prince-Evêque venaient planter un clou. Là c'était pour dire que la télé, la radio étaient leur propriété et qu'ils souhaitaient que leurs traditions, leurs croyances, soient respectées.

Trente années, trente AG plus tard, il reste 250 membres dont environ un quart participent aux Assemblées Générales. La dernière, à Martigny, a eu le plaisir d'entendre le grand Massimo Lorenzi leur dire comment il allait « cultiver » le sport ; les représentants des milieux sportifs valaisans étaient plus nombreux que nos membres...S'agit-il d'un manque d'intérêt ou d'un signe de satisfaction ?

Comme je le relevais déjà l'an passé, les structures SRT sont complexes et je ne suis pas certain que les modifications statutaires décidées cette année les aient vraiment simplifiées. Il faut cependant souligner leur utilité car c'est à travers elles que nos représentants participent à un Conseil du Public, redynamisé, et ont aussi nommé le nouveau directeur général en la personne de M. Roger de Weck. Dans d'autres pays, pas très loin du nôtre, c'est le Prince qui fait et défait, non seulement les directeurs de chaînes mais aussi les journalistes selon ses humeurs et son bon plaisir. Il faut donc tout faire pour sauvegarder ces droits du peuple, droits qui ne peuvent s'exprimer que par les SRT.

Notre comité a suivi de près la vie de ses collègues romandes, il a défendu ses points de vue au travers de ses représentants au sein des différents organes, ses avis n'ont pas toujours été suivis, mais, comme dans toutes démocraties, il faut accepter les décisions de la majorité.

Malgré ces considérations peu optimistes le comité de la SRT Valais s'est engagé dans un programme de resserrement des contacts avec ses membres, dans un effort de rajeunissement et d'accroissement de ces derniers. Ce n'est pas le lieu, ici, de présenter notre programme 2011 mais soyez assurés que des efforts créatifs seront faits.

Notre comité tient à faire part, ici, d'un autre souci, lié à la réorganisation « convergente » : il s'agit du problème des rédactions locales. Nous avons le sentiment qu'elles sont de plus en plus dépouillées de leur autonomie, de leur faculté d'initiative, au profit d'une centralisation tant genevoise que vaudoise, leurs propositions locales cédant le pas aux directives données par les directions. Notre SRT est d'avis qu'une grande autonomie doit être laissée aux rédactions régionales afin qu'elles puissent réellement jouer leur rôle de relais de la périphérie et faire leur travail d'information en lien direct avec le terrain : elles doivent être en Valais comme un poisson dans le Rhône afin de mieux pouvoir refléter nos réalités.

SRT Vaud

par Micheline Brulhart | Présidente SRT Vaud

L'année 2010 a marqué les 30 ans d'existence des SRT.

Pour la SRT Vaud, la fin de l'année 2010 a été l'aboutissement d'une réorganisation complète de notre comité et la mise à jour de toutes les tâches inhérentes à la bonne marche d'une société.

Après 26 années d'un travail d'une grande qualité professionnelle, le président du Prix du Jury de la SRT Vaud, ainsi que tous ses membres ont remis leur mandat, à notre grande déception. En reconnaissance du travail accompli, nous avons pris congé d'eux à l'occasion d'une soirée entièrement dédiée à l'ensemble du Jury. Un nouveau groupe de travail s'est déjà attelé à reconstituer un nouveau Jury qui se devra d'être à la hauteur du précédent.

L'assemblée générale s'est déroulée le 28 octobre 2010 au CPO de Lausanne-Ouchy. A cette date, le comité était réduit à 7 membres et il devenait urgent de faire appel à d'autres membres désireux de participer de plus près aux activités de la SRT. Selon les statuts, art. 8, l'assemblée a été invitée à élire 10 membres sur les 12 proposés, ainsi qu'un président.

Après une élection à la majorité des voix, le comité se présente comme suit : Mmes Lorraine Becker, Micheline Brulhart (présidente) et Arlette Duval (responsable du stand), et MM. Pascal Dind (vice-président, délégué au Conseil du public et responsable de la gestion des membres), Frédéric J.H. Gay, Jean-François Jeanrichard, Richard Lecoultre (secrétaire), Gérald Nicod, Paul Rebiffé et Pascal Zimmermann (trésorier).

> Suite rapport SRT Vaud

Ensuite, les membres ont manifesté leur volonté de pouvoir s'exprimer à propos des programmes de radio et de télévision. En accord avec ces derniers, il a été convenu qu'une première rencontre serait organisée début 2011 afin de permettre aux membres qui le souhaitent de nous faire part de leurs avis de vive voix.

C'est donc avec dynamisme, sur une note de dialogue et d'écoute, que le Comité de la SRT Vaud a pour objectif d'associer ses membres à des activités d'échanges constructives et d'amener encore de nombreuses personnes à adhérer à la société.

Les 30 ans des SRT Yverdon-les-Bains le 25 août 2010



> Jean-François Roth, président RTSR



> Nicole Berger-Loutan, présidente SRT Fribourg



> Christophe Riat, président SRT Jura



> Roger de Weck, directeur général de la SSR



> Après la partie officielle...



> ... un moment de convivialité

PREMIER CHAPITRE SERVICE PUBLIC

3. Comptes RTSR

	COMPTES 2010	BUDGET 2010	COMPTES 2009	ECART COMPTES / BUDGET
A. DÉPENSES DES ORGANES				
1. CONSEIL RÉGIONAL RTSR				
Conseil régional (jetons, déplacements)	8'548.15	12'000.00	8748.00	3'451.85
Conseil régional (séances et divers)	3'048.50	2'000.00	1580.80	-1'048.50
TOTAL CONSEIL RÉGIONAL RTSR	11'596.65	14'000.00	10'328.80	2'403.35
2. COMITE REGIONAL RTSR				
Présidence	50'322.65	58'600.00	57'965.05	8'277.35
Membres	133'134.17	116'000.00	116'408.20	-17'134.17
Séances Comité régional	11'309.55	15'000.00	16'795.30	3'690.45
Rencontres avec les Conseils d'Etats et divers	0.00	3'000.00	0.00	3'000.00
Réserve fichiers litigieux / Révision Statuts	3'751.45	15'000.00	0.00	11'248.55
TOTAL COMITÉ RÉGIONAL RTSR	198'517.82	207'600.00	191'168.55	9'082.18
A. TOTAL DÉPENSES DES ORGANES	210'114.47	221'600.00	201'497.35	11'485.53
B. DEPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L	ORGANE DE I	MÉDIATION		
3. CONSEIL DU PUBLIC RTSR				
Présidence Conseil du public	8'480.50	9'050.00	8'170.00	569.50
Membres Conseil du public	83'746.95	75'450.00	74'094.50	-8'296.95
Groupes de travail CP RTSR	775.50	3'500.00	1'615.60	2'724.50
Séances Conseil du public	9'570.40	14'000.00	9'586.49	4'429.60
TOTAL CONSEIL DU PUBLIC RTSR	102'573.35	102'000.00	93'466.59	-573.35
4. TOTAL ORGANE DE MÉDIATION	16'378.98	14'200.00	11'822.70	-2'178.98
B. TOTAL DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION	118'952.33	116'200.00	105'289.29	-2'752.33

	COMPTES 2010	BUDGET 2010	COMPTES 2009	ECART COMPTES / BUDGET
C. PROMOTION DES SRT				
5. TOTAL SOCIÉTÉS MEMBRES (SRT)	42'000.00	42'000.00	42'000.00	0.00
6. CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS				
Conf. Prés. SRT - Jetons et déplacements	4'322.50	4'000.00	3'690.60	-322.50
Conf. Prés. SRT - Séances et divers	1'989.15	2'000.00	1'743.60	10.85
TOTAL CONF. DES PRÉSIDENTS SRT	6'311.65	6'000.00	5'434.20	-311.65
7. JOURNAL «MÉDIATIC»				
Total production	50'784.74	60'100.00	50'038.45	9'315.26
Comité et bureau de rédaction	5'417.25	8'000.00	5'919.65	2'582.75
TOTAL JOURNAL «MEDIATIC»	56'201.99	68'100.00	55'958.10	11'898.01
8. TOTAL SITE INTERNET	42'029.80	23'700.00	21'212.00	-18'329.80
9. SOUTIEN ET ANIMATION DES SRT	33'648.20	22'000.00	18'242.65	-11'648.20
C. TOTAL PROMOTION DES SRT	180'191.64	161'800.00	142'846.95	-18'391.64
D. DEPENSES GÉNÉRALES				
10. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR				
Total Personnel	616'486.95	328'000.00	332'990.75	-288'486.95
Total Logistique	55'371.14	43'400.00	51'775.15	-11'971.14
TOTAL SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR	671'858.09	371'400.00	384'765.90	-300'458.09
11. TOTAL COMPTABILITÉ RTSR	23'631.50	15'000.00	13'650.00	-8'631.50
12. TOTAL RÉVISION DES COMPTES	5'250.00	6'000.00	3'000.00	750.00
CONTRIBUTION AU MUSEE AUDIORAMA (09)	0.00	0.00	10'000.00	0.00
D. TOTAL DÉPENSES GÉNÉRALES	700'739.59	392'400.00	411'415.90	-308'339.59
TOTAL DES CHARGES	1'209'998.03	892'000.00	861'049.49	-317'998.03

Le résultat de l'exercice montre un excédent de charges de CHF 317'998 par rapport au budget. Cet excédent a été intégralement pris en charge par la RTS. Il concerne essentiellement le poste Secrétariat général RTSR et est dû au changement de Secrétaire générale (départ de l'ancienne Secrétaire générale, différence de coûts consécutive à l'effet de tuilage de deux salaires sur quatre mois, adaptation du temps de travail et du salaire de la nouvelle Secrétaire générale, coûts de déplacements).



Au Conseil régional de la

Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR)

Lausanne

2010

Lausanne, le 11 mars 2011/ki

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010, que nous reproduisons en annexe.

- le total du bilan s'élève à

Révision/CO/Ar

Affaire traitée par

Fr. 56'418.15

et dont :

 le compte de profits et pertes accuse pour l'exercice 2010 un excédent de charges de

Fr.

5'584.99

porté en diminution du bénéfice résultant du bilan, qui passe ainsi de <u>Fr. 7'132.06</u> à <u>Fr. 1'547.07</u>.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité régional, alors que notre mission consiste à les contrôler et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Ofisa S.A.



2

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision

Ofisa S.A.

A. Cottier

Expert-réviseur agréé Réviseur responsable W. Discrens Expert-réviseur agréé

Annexe: - Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes)

Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR), à Lausanne

Bilan au 31 décembre 2010 (avant répartition)

Actif	31.12.2010 Fr.	31.12.2009 Fr.	
Actifs circulants	56'418.15	52'018.50	
Actifs disponibles	56'274.70	34'130.14	
Banque	56'274.70	34'130.14	
Actifs réalisables	143.45	17'888.36	
AFC, Impôt anticipé	143.45	107.10	
C/c RSR	0.00	14'781.26	
Actifs transitoires	0.00	3'000.00	
Total de l'actif	56'418.15	52'018.50	
Total de l'acti	30 410.13	32 010.30	
Passif	31.12.2010 Fr.	31.12.2009 Fr.	
Fonds étrangers	54'871.08	44'886.44	
Dettes à court terme	54'871.08	44'886.44	
Banques	0.00	0.00	
Créanciers-fournisseurs	12'585.40	6'148.99	
Autres créanciers	23'968.55	21'001.35	
AFC c/c TVA	8'641.97	11'230.35	
Impôt à la source	0.00	1'205.75	
C/c RSR	4'209.11	0.00	
Passifs transitoires	5'466.05	5'300.00	
Fonds propres	1'547.07	7'132.06	
Bénéfice résultant du bilan	1'547.07	7'132.06	
Profits et pertes reportés	7'132.06	(2'784.10)	
(Déficit) Bénéfice de l'exercice	(5'584.99)	9'916.16	
Total du passif	56'418.15	52'018.50	

Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR)

Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR), à Lausanne

Compte de profits et pertes 2010

Produits	2010 Fr.	2009 Fr.
Produits	1'204'568.94	870'965.
Financement TSR	651'354.18	508'865.35
Financement direction TSR	167'964.55	96'191.50
Financement RSR	217'118.11	169'621.90
Financement direction RSR	167'964.55	96'191.45
Intérêts bancaires	167.55	95.45
Total des produits	1'204'568.94	870'965.65
	500 No. 3 (40 Pt 10 Pt 1	

Charges

Charges d'exploitation	(1'210'153.93)	(861'049.49)
Salaires	(638'612.70)	(345'490.75)
Jetons, honoraires, piges	(108'525.00)	(97'570.00)
Charges sociales	(17'611.72)	(7'442.70)
Forfaits	(172'500.00)	(171'985.00)
Subventions	(48'591.50)	(57'894.45)
Séances	(83'391.40)	(61'304.69)
Prestations de tiers	(38'826.50)	(33'473.90)
Administration	(102'095.11)	(85'888.00)
Total des charges d'exploitation	(1'210'153.93)	(861'049.49)

		The second secon
(Déficit) Bénéfice de l'exercice	(5'584.99)	9'916.16

Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR)

Le 11 mars 2011 / AR

3.

Quelques thématiques abordées par le Conseil du public en 2010



> Nancy Ypsilantis d'Impatience et ses invités. [J.L. Zimmermann]



> Le jeu de la mort



> L'équipe au complet de *Tard pour Bar*. [François Gobet - RTS]



> Les Zèbres. [Philippe Christin - RTS]



> Yves Bron, coproducteur de *Dare-dare*. [Eloïse Nussbaum - RTS]



Olivier Dominik, journaliste présentateur du Journal du dimanche soir.
 [Jay Louvion - RTS]

DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

4. Rapport du Conseil du public



> Président du Conseil du public RTSR

L'expertise au service du public

Au cours de ses 9 séances ordinaires en 2010, le Conseil du public RTSR a traité aussi bien d'émissions de société (Les Hommes et les Femmes, mode d'emploi, les Zèbres et On en Parle sur la RSR), que scientifiques et de multimédia (Impatience, RSR; Nouvo, TSR), culturelles (Tard pour Bar, TSR; Dare-Dare, RSR) ou encore d'information (Médialogues, Le Grand 8, RSR; Infrarouge et le 19:30 du dimanche soir, TSR ; la couverture des Jeux olympiques de Vancouver). Le Conseil du public (CP) a également consacré une séance extraordinaire au «Jeu de la mort», documentairefiction diffusé sur la TSR.

TSR - « Le jeu de la mort »

Documentaire de Christophe Nick (France / 2010). Réalisé par Thomas Bornot, Alain-Michel Blanc et Gilles Amado et cofinancé par la TSR.

A la lumière de cette expérience, mettant en scène un faux jeu télévisé exigeant des participants qu'ils électrocutent un candidat fictif, le CP a tenté, avec le réalisateur du documentaire Christophe Nick, présent à la séance, de mesurer l'impact que pouvait avoir l'audiovisuel sur son public. Le CP salue l'initiative de la TSR d'avoir programmé ce documentaire en prime time, car il constitue un bon exemple des tentations de la

télévision de surfer sur le besoin de spectacles de plus en plus voyeuristes. Par le sérieux de sa construction, l'encadrement scientifique, l'accompagnement des participants, le documentaire est jugé excellent par l'ensemble du Conseil. Celui-ci aurait cependant souhaité que la TSR prolonge cette diffusion par un débat sur le sujet. Le CP trouve à ce documentaire un aspect pédagogique évident et suggère qu'il soit diffusé dans les écoles, avec un encadrement approprié, car ce sont précisément les jeunes qui sont les plus exposés à ce type de programmes. Dans ce contexte, le CP appelle à nouveau à la création d'une émission TV de critique et de décryptage des médias à la RTS. Les émissions critiques des médias font partie de la mission de programme du service public et le CP souhaite que cette stratégie de programmation se concrétise dans l'offre TV de la RTS, d'autant plus que cette question importante est souvent délaissée par les autres médias. Actuellement seule la RSR, avec son émission quotidienne Médialogues sur la Première, remplit en partie cette mission.

RSR - Le Grand 8

RSR La Première, du lundi au vendredi de 8h00 à 8h30, Joël Marchetti et Nicolae Schiau. «Une demi-heure de journal intégré pour échanger des idées, débattre de l'actualité, des nouvelles modes et des tendances qui traversent notre société. » Emission arrêtée le 11 octobre 2010 pour être remplacée par le Journal de 8 heures.

Le CP relève qu'au terme d'une tranche 06h00-08h00 dense, *le Grand* 8 conclut de manière vivante avec un chassé-croisé d'idées distillées par des observateurs bien profilés. Le CP apprécie la vision « grand angle » de l'émission dans le choix des thématiques, mais relève qu'il manque parfois de repères. Si l'émission est dynamique, elle est néanmoins jugée en perte de vitesse en termes de qualité, principalement à cause de la multiplicité des thèmes traités - trois en vingt-huit minutes - et du foisonnement d'idées. Le CP juge le choix des invités encore trop limité, en particulier pour les femmes.

RSR - Les Hommes et les Femmes, mode d'emploi

RSR La Première, samedi de 13h00 à 14h00, dimanche de 5h00 à 6h00, Roselyne Fayard. Une émission qui «explore toutes les dynamiques qui concernent les relations entre les hommes et les femmes, avec des interviews de spécialistes, des témoignages et des chroniques d'humeur sur la vie quotidienne.»

Le CP constate que l'émission est marquée par la personnalité de sa productrice et animatrice Roselyne Fayard et que sa touche personnelle est un élément fort de la construction de l'émission. Celle-ci porte un regard curieux et ouvert sur le vaste monde du «mieux vivre», une tendance très porteuse dans l'évolution de la société. Si l'émission fait un bon score d'audience, le CP estime que l'heure de diffusion n'est pas idéale : il suggère plutôt la matinée du samedi et une rediffusion plus accessible (actuellement le dimanche matin de 5h00 à 6h00). Le CP constate que les émissions qui font sens pour l'auditoire en recherche de réflexions plus profondes ne sont pas légion à la RSR; depuis la disparition de *La Smala*, celle de Roselyne Fayard est la seule qui aborde régulièrement en profondeur les thématiques de l'amour, de la famille, du couple, de l'éducation etc. Avec *Les Hommes et les Femmes, mode d'emploi,* la RSR remplit sa mission de service public.

RSR - On en parle

RSR La Première, du lundi au vendredi, de 8h35 à 9h30, Philippe Girard et Ambroise Jolidon. «Une mine d'informations qui permettent de s'y retrouver dans les méandres du quotidien.»

Présente depuis 1999 dans la grille de La Première, cette émission constitue un «prime time» très apprécié des auditeurs romands. Le CP estime que les sujets traités évoluent bien avec les changements de société et que l'émission suit de très près les préoccupations des gens. Le CP trouve que la riche documentation accumulée depuis onze ans pourrait permettre occasionnellement à l'émission de se donner du champ, pour sortir un peu des aspects pratiques et redéfinir des enjeux de société dans une réflexion plus profonde.

RTS - JO de Vancouver

Le CP relève l'excellente couverture des JO de Vancouver par la RTS, par des consultants et des journalistes de qualité. La complémentarité radio-TV a été très bien perçue. Le site

internet a pleinement joué son rôle de complément et des prolongements ont été faits sur d'autres émissions, comme La Ligne de cœur sur la Première. Le CP estime que malgré son modeste effectif à Vancouver, la RTS a su faire vibrer le public romand, notamment avec la découverte de sports peu médiatisés. Enfin le CP salue l'excellente initiative de couvrir les Jeux Paralympiques.

RSR - Impatience

RSR La Première, du lundi au vendredi de 17h00 à 18h00, sélection de la semaine le dimanche de 15h00 à 16h00, Nancy Ypsilantis. «Découvertes inédites, questions vertigineuses et collision des éprouvettes: Impatience, c'est la science qui s'écoute tous les jours entre 17h et 18h.»

Le Conseil du public trouve cette émission bien construite et documentée. Elle apporte du contenu, le ton est plaisant, l'auditeur partage le plaisir de la découverte avec les animatrices qui ont l'enthousiasme communicatif sur des sujets au premier abord difficile d'accès. Le CP salue le choix des invités - souvent issus des milieux scientifiques, universitaires, hautes écoles, laboratoires - qui savent vulgariser les sujets. Si le suivi sur le site internet de l'émission est jugé bon dans l'ensemble, on pourrait cependant s'attendre à une référence internet plus riche et à une présentation un peu plus complète des intervenants et de certains sujets.

TSR - Tard pour Bar

TSR 1, jeudi à 22h40, Michel Zendali. Talk-show hebdomadaire dont « le pari est d'aborder la culture au sens large pour la mettre à la portée du plus grand nombre ».

Le CP considère que cette émission, dont la vocation est de parler de culture, est encore trop urbaine et superficielle. Si le survol des sujets est une composante voulue de l'émission, ce talk-show se borne, plutôt que de mettre en avant un événement culturel pour lui-même, à mettre en exergue le débat qui l'accompagne. Les téléspectateurs qui attendent du contenu dans le sens d'un tour d'horizon de la production culturelle en Suisse romande restent ainsi sur leur faim. Le CP apprécie cependant l'éclectisme dans le choix des sujets et les interventions de Claire Burgy, chroniqueuse. Le CP souhaite par ailleurs que cette émission quitte un peu plus souvent les bords du Léman.

TSR - Le Journal du dimanche soir (19:30)

Le CP salue la qualité des reportages diffusés dans le cadre du 19:30 du dimanche soir. Le Conseil souhaite cependant que la part du sport - 20% pour la période analysée - soit réduite, car elle fait double emploi avec l'émission Sport dimanche à 18h25. Le Conseil propose par ailleurs l'étude d'un rapprochement avec l'émission Mise au point qui suit. Enfin, le CP suggère que les événements importants de la semaine fassent l'objet d'une rétrospective et que des sujets - plus originaux - tirés de Couleurs Locales par exemple, puissent y être intégrés.

RSR - Médialogues

RSR La Première, du lundi au vendredi de 9h30 à 10h00, sélection de la semaine le dimanche de 1h30 à 2h00, Alain Maillard et Martine Galland. Regard explicatif et critique sur le fonctionnement et le contenu des médias, principalement en Suisse mais aussi en France ou ailleurs.

Le CP salue l'esprit d'ouverture de *Médialogues* avec la diffusion d'extraits d'autres medias, suisses et francophones, qui apportent une richesse de sons, de sources et de visions. L'émission présente une bonne vision du monde des medias et de son offre pléthorique. Elle permet au public de suivre de près l'évolution accélérée des moyens électroniques et réussit sa mission de décryptage, même si elle critique peu. Lorsque les enjeux abordés et l'invité sont importants, le CP souhaiterait un traitement plus en profondeur, par exemple sous forme de séries. Cette émission intéresse un large public, mais celui-ci est peu disponible à ce moment de la journée (de 9h30 à 10 heures) : le CP suggère de revoir la case horaire et de lancer un «best of» en fin de semaine.

TSR - Infrarouge

TSR 1, mardi à 22h30, Esther Mamarbachi et Elisabeth Logean. « L'émission de débat d'actualité de la TSR. »

Le Conseil du public constate que la forme l'emporte encore trop souvent sur le fond et qu'au terme de joutes verbales plus ou moins compréhensibles, le public peine à se faire une opinion sur le sujet abordé. Cette forme d'information spectacle, entourée d'une dramaturgie visant à créer un climat de confrontation, entouré de sensationnel et d'émotionnel, ne sert pas le débat politique démocratique. Le Conseil du public trouve que la formule du «ring» a vécu et que la forme du débat pourrait évoluer vers une plus grande ouverture et un débat peut-être moins spectaculaire et scénarisé, mais portant davantage sur le fond.

TSR - Les Zèbres

RSR La Première, du lundi au vendredi de 12h10 à 12h30, Jean-Marc Richard. L'émission dédiée aux enfants ; le regard des élèves sur des lieux particuliers de Suisse.

Le CP relève que Les Zèbres constituent une exception dans le paysage médiatique francophone : dans une tranche horaire dévolue partout à l'information, cette émission fait entendre la voix des enfants à un large public. Le Conseil apprécie le minutieux travail de préparation de l'émission et son ton très libre. Le CP constate que l'évolution des modes de vie familiale et la mise en place plus ou moins généralisée de structures d'accueil extrascolaires empêchent de plus en plus d'enfants d'écouter l'émission en direct : le CP suggère ainsi une émission plus longue le mercredi.

TSR - Nouvo

TSR 2, vendredi à 22h45, Géraldine Jacot, Emmanuelle Jaquet, Zian Marro, François Roulet, Yann Dieuaide. L'émission des nouvelles tendances et technologies.

Le CP relève que Nouvo, après six ans d'existence, continue de jouer un rôle de précurseur et juge le traitement de l'information inventive tant au niveau du son, du graphisme que de l'image. A mi-chemin entre émission et objet multimédia, le CP constate que Nouvo offre des sujets éclectiques avec comme fil rouge l'innovation dans tous les domaines. Le CP constate qu'une bonne partie du public ne sait pas que les sujets sont traités de manière plus approfondie sur le site internet de l'émission. Pour y remédier le CP souhaiterait une meilleure communication de la complémentarité de Nouvo entres les deux médias.

RSR - Dare-Dare

RSR, Espace 2, du lundi au vendredi de 12h00 à 12h35, sélection de la semaine le samedi entre 12h00 et 12h35, Yves Bron et Laurence Froidevaux. « Dare-dare présente et discute les événements et les enjeux de la scène culturelle, avec l'ambition de suivre à chaud l'actualité artistique, mais aussi de cultiver la critique et la réflexion. »

Cette émission est jugée dense, variée, critique et informative. Le CP apprécie le choix des thèmes et le mélange de culture «patrimoine» et de nouvelles tendances, mais trouve que le complément visuel sur internet est lacunaire. Le CP estime que l'émission mérite de bénéficier d'une meilleure exposition dans la grille et suggère une fenêtre de diffusion hebdomadaire «best of» sur la Première. Le CP souhaiterait par ailleurs que Dare-dare puisse bénéficier de davantage de temps d'antenne, notamment pour permettre à des sujets plus longs de trouver leur place.

Nouvelle composition du CP

Suite à la réforme des Statuts RTSR, approuvés par le Conseil régional le 27 octobre 2010, le Conseil du public voit sa composition modifiée dès le 1er janvier 2011. Au lieu des 23 membres qu'il comptait jusque-là, le CP en comptera 17 : 14 représentants des SRT et 3 délégués du Conseil régional. Que tous les membres du CP qui ont apporté leur contribution aux débats du Conseil soient ici chaleureusement remerciés pour leur engagement et le travail fourni.

Cette composition réduite, assorti d'un nouveau mode de fonctionnement, devrait permettre de donner une dynamique nouvelle au CP, davantage de flexibilité, de cohérence et d'unité dans les travaux du Conseil. Des groupes de travail, spécifiques à certaines émissions, seront chargés de l'élaboration de rapports de synthèse et de recommandations claires à destination des professionnels de la RTS, du Comité régional et du Conseil régional. Cette réforme du Conseil du public permettra d'en faire un véritable organe d'expertise et d'analyse pour celles et ceux qui définissent les concepts de programme et les mettent en œuvre, tout en exprimant la voix du public qu'il représente.

DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

5. Rapport du Médiateur

« Pour arranger une palabre, on n'apporte pas un couteau qui tranche, mais une aiguille qui coud ».

Proverbe bassa, Cameroun.

Durant cette année, 18 réclamations ont été adressées au médiateur contre 12 l'an dernier. Ce nombre reste dans la moyenne habituelle. Les courriers font état d'une violation de la LRTV et concernent principalement comme toujours l'information (journaux, magazines, reportages, débats...), témoignant de la part des auditeurs et des téléspectateurs d'une vigilance et d'une grande exigence pour le traitement de l'information et de la culture d'opinions par les médias du service public. Cette notion de service public peut parfois faire croire à l'auditeur ou au téléspectateur qu'il est en droit d'attendre que sa subjectivité soit considérée comme la norme.



Emmanuel Schmutz
> Médiateur RTSR

Deux plaintes, à ce jour, ont été déposées devant l'AIEP qui en a admise une et aucune réclamation n'est en cours de traitement.

Mention détaillée des émissions incriminées

Sur les 18 réclamations enregistrées : 4 visaient la RSR, 13 la TSR et 1 visait les deux médias.

- 1. Manifestation d'un souhait ou d'un regret et réclamations irrecevables (1 cas)
 - RSR, « Couleur 3 » : souhait de pouvoir s'entretenir avec un animateur pour élucider la teneur de ses propos. Ce souhait a finalement été retiré par le demandeur.
- 2. Réclamations réglées grâce à un courrier explicatif envoyé par le diffuseur ou le médiateur LRTV art 93/1a (8 cas)

RSR et TSR. Grief: faible couverture par les médias romands dont la RSR et la TSR pour l'Action contre le paludisme sur la place fédérale à Berne entre le 14 et 19 décembre 2009. Pour la RTS, cette opération était organisée par les radio et télévision alémaniques DRS3 et SF ainsi que la Chaîne du Bonheur. Le choix de mettre sur pied et/ou de participer à des opérations tendant à récolter des fonds relève de la Direction des programmes de chaque unité d'entreprise de SRG SSR idée suisse. Quant à la couverture médiatique, elle relève du choix éditorial et indépendant des rédactions concernées. A relever que la TSR a fait un sujet de 20 secondes dans le 12h45 du 14 décembre et un sujet dans le 12h45 du 18 décembre sur la malaria au Kenya.

TSR 2, documentaire « Le jeu de la mort » diffusé le 12 mars 2010 et TSR 1, émission Infrarouge « Prêt à tuer pour de la télé » diffusée le 16 mars. Grief : le fait que les producteurs aient reconstitué le protocole de Milgram choque le plaignant. Il rappelle que cette expérience ne serait plus admise aujourd'hui. L'utiliser pour un programme TV, même avec une intention critique, équivaut à un effondrement éthique. Il relève en outre

que le film viole la dignité et l'anonymat des volontaires et que le débat d'*Infrarouge* n'a pas traité des conditions éthiques liées à la réalisation de l'expérience dans le documentaire. La RTS, dans un argumentaire de 4 pages, a expliqué la légitimité de s'interroger sur le rôle et l'influence que joue la télévision dans notre société, en particulier au travers de certaines émissions de téléréalité, connues pour repousser toujours plus loin les limites déontologiques et éthiques. Afin d'informer et de prévenir les téléspectateurs de la nature singulière du contenu du film, une bande annonce a été diffusée régulièrement faisant écho aux émissions *Médialogues* de la RSR traitant du sujet. Dans un deuxième temps il a été convenu que dans le cas où pareille thématique resurgirait et en fonction de l'actualité, le plaignant pourrait être sollicité pour une émission.

TSR, « 19:30 » du 26 mars 2010. Grief : citation systématique de la nationalité algérienne à chaque fois qu'il s'agit d'un sujet de délinquance dans le canton de Genève. Pour la RTS, la ligne éditoriale en matière de faits divers est de donner systématiquement et équitablement le profil et non l'identité des personnes incriminées par la justice en précisant la nationalité pour les étrangers et le canton de résidence ou d'origine pour les citoyens helvétiques.

TSR, «Mise au point» du 28 mars 2010 pour l'enquête: Internet: le nouveau supermarché de la drogue. Grief: l'émission contrevient au droit suisse et à la protection des mineurs en montrant de manière trop détaillée les méthodes pour se procurer de la drogue sur internet. Pour la RTS, le sujet met en exergue les risques inhérents à l'acquisition de certaines substances par le biais d'internet et les dangers encourus sont explicites.

TSR, « Couleurs d'été » du 6 juillet 2010 pour la séquence Port-Valais. Grief : l'émission a donné la parole à une personne qui a été condamnée pour des actes pédophiles. Pour la RTS, il eut été préférable de ne pas l'interviewer mais l'interview était sans rapport avec les infractions pour lesquelles cette personne a été condamnée et n'enfreint aucune disposition du droit des programmes.

TSR, « 19:30 » du 18 juillet 2010 pour le sujet : Roman Polanski à Montreux. Grief : l'appellation de *paparazzis* pour qualifier les photographes présents par le présentateur du 19:30. La RTS a admis que l'utilisation du terme n'était pas appropriée et qu'il n'était nullement dans l'intention du journaliste de décrier la profession des confrères photographes.

TSR, « 19:30 » du 2 octobre 2010 pour la séquence : Le regard... du cinéaste Laurent **Nègre**. Grief : cette séquence satirique n'a pas sa place dans le 19:30, émission d'information par excellence. De plus cette séquence vise à provoquer un sentiment de rejet des Romands à l'égard des Alémaniques. Pour la RTS, cette note humoristique est clairement signalée et se distancie du reste de l'info par une touche subjective accordée à un cinéaste romand.

TSR, « *Mise au point* » du 31 octobre 2010 pour le reportage sur **les bébés reborn**. Grief: pour la plaignante, le fait d'avoir prêté son concours à ce reportage nuit à son activité professionnelle. La RTS le regrette et a contacté le centre d'activité de la personne pour mieux expliquer le contexte du reportage.

3. Réclamations conclues par une séance de médiation – LRTV art 93/1b (4 cas)

RSR, «La ligne de cœur » et « La soupe » du 17 janvier 2010. Grief : incitation aux jeunes ados à téléphoner à l'émission nocturne et gags ignobles et abjects pour la Soupe. La séance a permis grâce à la disponibilité des professionnels un partage de points de vue, des explications et des clarifications concernant le fonctionnement de certaines émissions et d'apaiser et nuancer un ressenti subjectif.

TSR, « 19:30 » du 31 janvier 2010 pour le reportage intitulé : Le combat de Raphaël. Grief : pour Santésuisse le sujet était lacunaire avec des affirmations erronées. Le choix des intervenants était discutable et ne reflétait pas l'objectivité. La TSR reconnaît que ce sujet aurait mérité d'être développé et étayé dans le cadre d'une émission plus longue. Elle veillera lors de la reprise d'un tel sujet de faire intervenir tous les acteurs concernés.

TSR, « *Histoire vivante* » du 21 février 2010, pour la diffusion du film **Géorgie** cherche Europe désespérément de la cinéaste Nino Kitadzé. Grief : le film propose une présentation unilatérale des faits et révèle une déformation de la vérité historique et l'omission volontaire de l'agression de la population civile de l'Ossétie du Sud en faisant un film de propagande. Pour la RTS, il est important de préciser qu'il s'agit d'une production indépendante, que ce documentaire est une captation du réel durant une année tragique et qu'il ne vise pas à répondre aux questions et enjeux géopolitiques de la région, mais aussi que les téléspectateurs, dans le cadre de divers magazines et journaux d'informations de la RTS, ont bénéficié, à l'époque des faits, d'une couverture médiatique abondante leur permettant de se forger librement leur opinion sur cette thématique. Il est convenu qu'il n'y aura pas de rediffusion de ce film et que le plaignant proposera pour examen des documentaires plus éclairants.

RSR, « La ligne de cœur » Grief : refus de pouvoir s'exprimer à l'antenne dans le cadre de la ligne de cœur. La séance a permis de clarifier le fonctionnement de l'émission et les règles qui en découlent et de rappeler que selon la LRTV (Art.6, alinéa 3) nul ne peut exiger d'un diffuseur la diffusion de productions ou d'informations déterminées.

4. Médiations n'ayant pas abouti (5 cas)

TSR, « *Mise au point* » du 7 mars 2010 pour le sujet **L'esprit de famille.** Grief: le reportage ne visait aucunement à informer le public mais à présenter une accusation en bonne et due forme à l'encontre de MM. D.L. et J.N., qualifiés de fasciste, d'antisémite et d'homophobe et à l'encontre du MCG implicitement. La séquence

plateau ressemblait plus à un guet-apens pour M. Eric Stauffer en se focalisant avec insistance sur *Unité populaire*. Pour la RTS, la démarche journalistique était sans a priori mais les journalistes, dans leur enquête ont découvert les liens des deux protagonistes avec *Unité populaire* qu'il fallait naturellement clarifier. **Une plainte a été déposée devant l'AIEP qui l'a rejetée.**

RSR, « *Un dromadaire sur l'épaule* » pour la série de reportages intitulée **Tunisie :** l'envers du dinar diffusée du 15 au 19 février 2010. Grief : pour l'Association des usagers des médias d'Europe (AUME), il y a eu manquement au respect de la dignité humaine, manquement au principe d'objectivité ainsi qu'à la présomption d'innocence. A la demande du médiateur, un courrier circonstancié de la RTS a répondu à toutes les allégations de la plaignante. Cette dernière a saisi l'OFCOM car aucun rapport final ne lui avait été communiqué par le médiateur qui attendait une prise de position de la plaignante. Pour le médiateur, la posture de la plaignante et celle de la RTS semblaient tellement divergentes pour faire aboutir la médiation, qu'il s'avérait plus judicieux que le cas soit porté devant l'AIEP si les conditions légales pour saisir cette instance étaient respectées. Aucune plainte n'a été déposée devant l'AIEP.

TSR, « 19:30 » du 31 mars 2010, reportage relatif au tout ménage ACUSA-News de mars 2010 distribué dans le canton de Fribourg. Griefs : le plaignant mis en cause n'a pas pu s'exprimer et se plaint par ailleurs qu'ACUSA est systématiquement boycottée par les médias de la SSR (jonction de la cause avec une cause antérieure b.593 concernant SF) Pour la RTS, la diffusion du sujet ne pouvait attendre la disponibilité du plaignant. Une plainte a été déposée devant l'AIEP qui a donné raison au plaignant s'agissant du non-respect par la TSR du principe de la présentation fidèle des événements. Par contre, l'AIEP n'a pas constaté de violation d'accès au programme et refusé la jonction des causes demandée par le plaignant.

TSR, « 19:30 » du 17 juillet 2010 pour le sujet : Berne choisira prochainement les sites qui accueilleront des dépôts pour les déchets nucléaires. Grief : à aucun moment il n'a été mentionné qu'il existe des moyens pour recycler et détruire les substances gênantes, pas d'évocation non plus de l'effet d'hormèse ; la RTS s'est faite simplement la voix de l'OFEN. Il est important de rappeler qu'en 2009, le plaignant avait déjà manifesté son mécontentement pour une émission de la RSR et pour une émission de la TSR, qui abordait, selon son point de vue, le problème du nucléaire de façon incomplète et subjective. En regard des échanges de courriers entre les parties, le médiateur constate que la médiation n'a pas abouti mais que la RTS reste ouverte aux thématiques soulevées par le plaignant. Aucune plainte n'a été déposée devant l'AIEP.

TSR, « *Temps présent* » du 16 septembre 2010 pour le sujet **Du poison dans les vignes**. Grief : pour l'association ARTTAVA et AIR GLACIERS S.A. le reportage était subjectif et tendancieux ; il donnait une image négative du sulfatage aérien qui est pratiqué en

toute légalité. Pour la RTS, les différents points de vue ont été donnés et l'émission se voulait un questionnement préventif sur des effets qu'il est encore difficile à évaluer. **Une rencontre constructive n'a pas permis de faire aboutir la médiation.**

5. Réclamation en cours de traitement (aucune)

6. Suivi des plaintes (4 cas 2009)

TSR, « 19:30 » du 25 novembre 2009, reportage sur les femmes battues. Une séance de médiation s'est déroulée le 25 janvier 2010. Elle a abouti.

TSR, « les journaux et les magazines d'information» traitant de l'initiative contre la construction de minarets. Une séance de médiation s'est déroulée le 14 janvier 2010 ; elle n'a pas abouti. Une plainte a été déposée devant l'AIEP. Elle a été rejetée.

RSR, « On en parle » du 23 décembre 2009 sur le traitement des déchets nucléaires. Une séance de médiation s'est déroulée le 20 janvier 2010 : elle a abouti.

TSR, « *Mise au point* » du 29 décembre 2009 concernant les propos de l'invitée Mme Isabelle Chevalley. Une séance de médiation s'est déroulée le 20 janvier 2010 : elle a abouti.

Que toutes les personnes de la RTS qui ont été sollicitées pour participer ou apporter leur concours aux séances de médiation et au travail du médiateur, tout particulièrement, M. Pascal Crittin, Directeur des Affaires générales RTS, M. Christophe Chaudet, Adjoint à la Direction des Programmes RTS, M. Patrice Aubry, Responsable des Affaires juridiques RTS et Mme Michèle Steudler, juriste, ainsi que Mme Viviane Pop, secrétaire, soient remerciées pour leur précieuse disponibilité et leur agréable collaboration.

DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

6. Rapport de la RTS sur la Qualité

Rapport de la RTS sur la qualité des programmes 2010

Le Management de la qualité (MQ) à la RTS est une option stratégique forte, pilotée au niveau du département transversal des Affaires générales. Il implique tous les acteurs, de la Direction d'enteprise jusqu'aux producteurs d'émission à travers les processus habituels du pilotage rédactionnel, des analyses plus approfondies et un effort soutenu de formation.

Mise à jour des textes référentiels

L'année 2010 est celle de la naissance de la RTS. Les instruments et les processus radio et télévision en matière de MQ ont été recensés et en partie harmonisés. Une charte déontologique est en cours de rédaction, elle sera publiée d'ici mars 2011. A cette date, le nouveau concept de formation déontologique sera lancé. Il prévoit une formation « de base » pour tout nouveau collaborateur ainsi qu'une formation continue, sous mode de journées-ateliers, pour les producteurs et professionnels. En attendant, divers principes ont été rappelés aux équipes, en particulier sur l'application des règles déontologiques et des critères de qualité dans le multimédia, la nécessité de modérer les blogs et forums, et des consignes claires sur l'utilisation des réseaux sociaux.

En 2010, la RTS a proposé au Comité régional RTSR une formation adaptée au suivi de la qualité des programmes et aux nouvelles compétences du Comité en matière de discussion sur les concepts de programme.

Conseil du public

De son côté le Conseil du public a reçu 8 fois les responsables des Programmes et de l'Actualité pour faire part de son appréciation des programmes radio-tv. 14 émissions, y compris la couverture des JO de Vancouver, ont fait l'objet d'une analyse et d'une discussion plus approfondie en présence des producteurs.

Débriefing au quotidien et bilans d'émission

Au quotidien, le MQ s'opère à travers le débriefing régulier (quotidien ou hebdomadaire) de la plupart des émissions radio-tv. A défaut, des écoutes/visionnements sont réalisés par les responsables des chaînes et des programmes. Les séances de rédaction ou de chaîne en radio permettent également de discuter les sujets en amont, de débriefer ensemble les émissions diffusées et de forger une pratique professionnelle et déontologique commune.

3 bilans d'émission TV ont été réalisés en 2010 (Sport Dimanche, A Bon Entendeur, Le Passager) et 2 autres planifiés en 2010 sont en cours de finalisation (Mise au Point, Couleurs locales). Il s'agit d'un processus lourd impliquant jusqu'à la Direction de l'entreprise. Il repose à la fois sur des études quantitatives d'audience et sur une approche qualitative (interviews de panels). L'analyse porte sur l'éditorial, la forme (réalisation, scénographie etc.) et l'adéquation au mandat de service public. Les bilans d'émission permettent des échanges professionnels approfondis.

En 2010, les bilans d'émission ont permis de vérifier la qualité d'émissions ou de formules récentes (*Sport Dimanche*, *Couleurs locales*), de confirmer l'arrêt d'émissions qui avaient «fait leur temps» (*Le Passager*) et de vérifier la nécessité de développements prévus (par ex. *ABE*, évolution en 2011). L'accent a été mis sur la diversité des sujets, l'équilibre entre les reportages et les plateaux, la qualité des présentations (narration, personnalisation) et des éléments scénographiques (décors, lumières).

Dans certains cas, les équipes ont requis une analyse plus approfondie des résultats des analyses qualitatives.

Des écoutes qualitatives ont également été réalisées en radio, en particulier sur deux émissions de La Première pour vérifier la qualité après leur lancement.

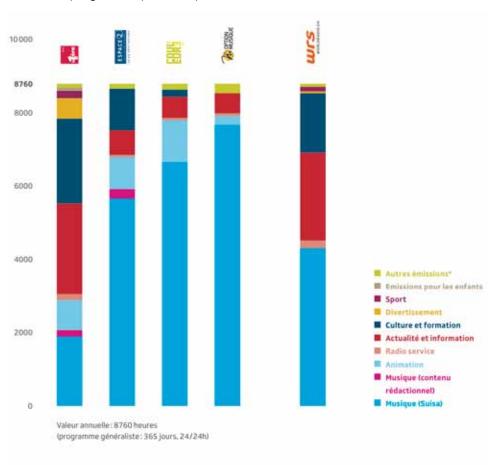
Un constat important est à relever : durant ces bilans détaillés, on observe une réelle communauté de vue entre les évaluations des équipes de production, celles des responsables des programmes , de la direction et du public. Les débats sont souvent nourris et complexes à propos de la programmation des émissions, qui joue un rôle central aussi dans la perception du public et le succès des programmes.

Une formation continue

971 collaborateurs des Programmes et de l'Actualité ont suivi une formation en 2010 (35% de plus qu'en 2009, malgré le fait que le nouveau secteur de la Formation RTS a dû, en parallèle, se mettre en place!). Cela représente 27'861 heures de formation (10'901 heures de formation continue et 16'960 heures de formation de stagiaires). Il s'agit principalement d'ateliers de JRI en télévision pour 10 journalistes et stagiaires immédiatement opérationnels, de formation de base sur le web pour les journalistes et animateurs radio de La Première ainsi que de formations liées à l'introduction de nouveau CMS permettant un meilleur développement de notre offre de contenus sur les plates-formes.

Statistiques radio

Heures de programme par rubrique



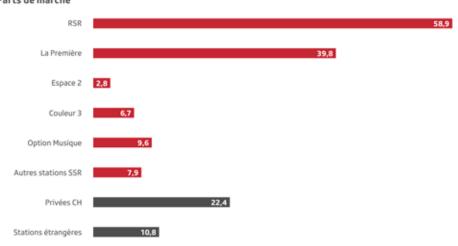
La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

^{*} Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Statistiques radio

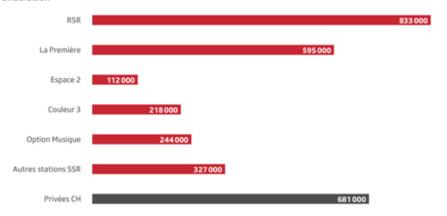
Part de marché et pénétration

Parts de marché



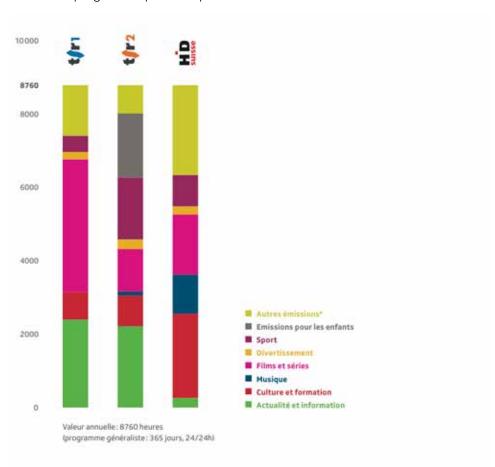
24 heures, lu–di, en %, personnes âgées de plus de 15 ans (source : Mediapulse, panel radio) Pour les groupes d'âge : voir www.srgssr.ch (Radio > Radio Télévision Suisse)

Pénétration



Nombre moyen d'auditeurs par jour, personnes âgées de plus de 15 ans (source : Mediapulse, panel radio) Pour les groupes d'âge : www.srgssr.ch (Radio > Radio Télévision Suisse)

Statistiques TV Heures de programme par rubrique



La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil.

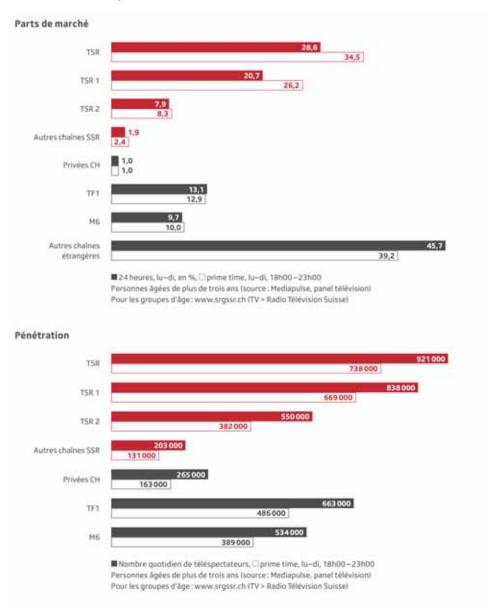
La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre

La catégorie « Autres émissions », qui inclut « Swiss View », représente une part importante de la programmation de HD suisse.

*Y compris les rubriques qui font mains de 50 heures

Statistiques TV

Part de marché et pénétration



DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

7. Bilan RTSR sur la qualité

Pour la première fois en 2010, les organes de la RTSR ont été appelés à se prononcer sur les programmes de la RTS et leur qualité.

Le Comité régional a ainsi fixé les concepts de programmes sur la base de propositions de la RTS (concepts dont le Conseil régional a pris acte lors de sa séance du 16 avril 2010) et le Conseil du public s'est penché sur diverses émissions de radio et de télévision et a émis un certain nombre de recommandations.

De son côté, la RTS a établi un rapport à l'intention du Comité régional et du Conseil régional résumant les mesures prises par l'entreprise pour assurer et vérifier la qualité des émissions qu'elle diffuse.

Sur la base de ces documents, le Comité régional constate que la démarche « Qualité » est bien suivie et que des efforts importants sont fournis pour assurer cette qualité. Le processus en est encore à ses débuts, mais il se met en route de manière prometteuse; les compétences de chacun se définissent petit à petit et il convient maintenant de le pratiquer tel qu'il a été adopté afin qu'il puisse se stabiliser.

ANNEXES

La RTSR

La Radio Télévision Suisse Romande (RTSR) est une société régionale membre de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SRG SSR. Elle a la forme juridique d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse et est inscrite au Registre du commerce. Son siège est à Lausanne. La RTSR agit de manière autonome dans le cadre des statuts et du règlement d'organisation de SRG SSR et de la concession accordée à cette dernière.

La RTSR se compose des Sociétés membres suivantes :

Sociétés de Radiodiffusion et de Télévision (SRT) du canton de

Berne (SRT-BE)

Présidente: **Lydia Flückiger-Gerber 286** membres

Chez Reymond 42

2610 Mont-Soleil

srtberne@rtsr.ch

Fribourg (SRT-FR)

Présidente: Nicole Berger-Loutan

217 membres

Case postale 52

1774 Cousset

srtfribourg@rtsr.ch

Genève (SRT-GE)

Président: Pierre-André Berger

330 membres

Rue de Veyrier 18
1227 Carouge
srtgeneve@rtsr.ch

Jura (SRT-JU)

Président: Christophe Riat

267 membres

Rue de St-Imier 20
2802 Develier
srtjura@rtsr.ch

Neuchâtel (SRT-NE)

Président: François Borel (jusqu'au 31.12.2010)

Marc-Alain Langel (dès le 01.01.2011).

162 membres

Valais (SRT-VS)

Président: Bernard Attinger

250 membres

Vaud (SRT-VD)

Présidente: Micheline Brulhart

1075 membres

Chemin de l'Ecluse 14 2022 Bevaix

srtneuchatel@rtsr.ch

Case postale 2316 1950 Sion 2 srtvalais@rtsr.ch

Chemin de la Forêt 33A 1024 Ecublens

srtvaud@rtsr.ch

Le Conseil régional

Le Conseil régional est l'organe suprême de la Société.

Etat au 31 décembre 2010 :

Election

e z

Délégués des SRT

BE: Jürg Gerber 1942 (jusqu'au 30.04.10) Lydia Flückiger-Gerber 1959 (dès 01.05.10) Françoise Steiner 1948 (dès 22.04.09) FR: Nicole Berger (dès 01.02.08) 1952 Gérard Duriaux 1957 (dès 10.03.08) GE: Pierre-André Berger 1964 (dès 01.01.10) Jean-Philippe Terrier 1974 (dès 01.04.08) JU: Pierre Marquis 1944 (dès 01.01.08) Christophe Riat 1969 (dès 01.11.00) NE: François Borel 1948 (dès 15.03.07) Alexandre Caldara 1977 (jusqu'au 30.11.10) Marc-Alain Langel 1965 (dès le 01.12.10) VS: Bernard Attinger 1942 (dès 12.03.09) Christian Mayor 1955 (dès 01.11.01) VD: Micheline Brulhart 1952 (dès 01.09.09)

Le président Jean-François Roth et les membres du Comité régional (voir ci-contre)

Délégués de gouvernements cantonaux

BE: Philippe Perrenoud FR: Isabelle Chassot GE: Charles Beer JU: Elisabeth Baume-Schneider NE: Philippe Gnaegi VS: Bernard Reist VD: Laurent Rebeaud

Délégués du Conseil du public

Yann Gessler 1975 (dès 01.01.01) Président du CP Matthieu Béguelin 1978 (dès 10.03.08) Jean-François Straggiotti 1946 (dès 01.01.08)

Délégués des associations du personnel

 SSM (GE)
 Thierry Charollais
 1967
 (dès 01.01.07)

 SSM (LA)
 Jean-Marc Juilland
 1964
 (dès 16.11.01)

Délégué de l'Association des Cadres

Pierre Luyet 1950 (dès le 02.04.03)

Le Comité régional

Le Comité régional se compose de 9 membres :

Le Président, désigné par le Conseil régional, est d'office président du Comité régional RTSR

Jean-François Roth, Courtételle, 1952 (dès 01.07.07)

4 membres désignés par le Conseil régional

Isabelle Brunner Wicht, Villars-sur-Glâne (FR) 1961 (dès 01.01.08) Jean-Marie Cleusix, Leytron (VS) 1957 (dès 01.01.01), Vice-président Béatrice Devaux Stilli, Orvin (BE) 1959 (dès 01.01.01) Jean Jacques Schwaab, Riex (VD) 1948 (dès 01.01.08)

4 membres cooptés dont la nomination est ratifiée par le Conseil régional

Eric Benjamin, Genève (GE) 1955 (dès 01.01.10) Monique Cossali Sauvain, Delémont (JU) 1962 (dès 01.05.99) Thierry Béguin, St-Blaise (NE) 1947 (dès 01.05.08) Nathalie Falcone-Goumaz, Sédeilles (VD) 1965 (dès 01.09.08)

Le Conseil du public RTSR

Etat au 31 décembre 2010 :

Naissance

Election

Président

Yann Gessler (VS) 1975 (dès 01.01.01)

Membres désignés par les SRT

BE:	Jürg Gerber Lydia Flückiger-Gerber Claude Landry Françoise Steiner Svetlana-Claire Tadic*	1942 1959 1942 1948	(jusqu'au 31.01.10) (dès 01.02.10) (dès 01.01.97) (dès 12.11.07) (dès 2010)
FR:	Nicole Berger	1952	(dès 01.01.03)
	Gérard Duriaux	1957	(dès 01.01.01)
	Raphaël Fessler	1948	(dès 01.01.01)
	Thomas Avanzi *	1976	(dès 01.01.08)
GE:	Pierre-André Berger	1964	(dès 01.02.08)
	Jean-Bernard Busset	1945	(dès 01.04.08)
	Jean-François Straggiotti	1946	(dès 01.01.01)
	Jean-David Urfer*	1940	(dès 01.04.08)
JU:	Roger Corpataux	1954	(jusqu'au 01.05.10)
	Martine Degni	1952	(dès 01.09.96)
	Sandra Houlmann	1972	(suppléante dès 01.05.04 puis membre dès 01.06.10)
	Christophe Riat	1969	(dès 30.10.00)
	Maryvonne Schindelholz*	1948	(dès 01.06.10)
NE:	Matthieu Béguelin	1978	(dès 15.10.07)
	François Borel	1948	(suppléant dès 05.08 puis membre dès 01.06.10)
	Huguette Galland	1943	(dès 01.11.04)
	Adrien Juvet	1985	(jusqu'au 30.09.10)
VS:	Jean-Luc Ballestraz	1943	(dès 12.03.09)
	Jérôme Favre	1984	(jusqu'au 30.09.10)
	Yann Gessler	1975	(dès 01.01.98)
	Florian Vionnet	1985	(dès 01.11.10)
	Bernard Attinger *	1942	(dès 12.03.09)
VD:	Graziella Bertona	1949	(dès 02.11.09)
	Martine Fluhmann	1963	(dès 01.01.05)
	Pascal Dind	1956	(dès 01.01.08)
	Arlette Duval*	1944	(dès le 02.11.09)

Membres délégués du Conseil régional

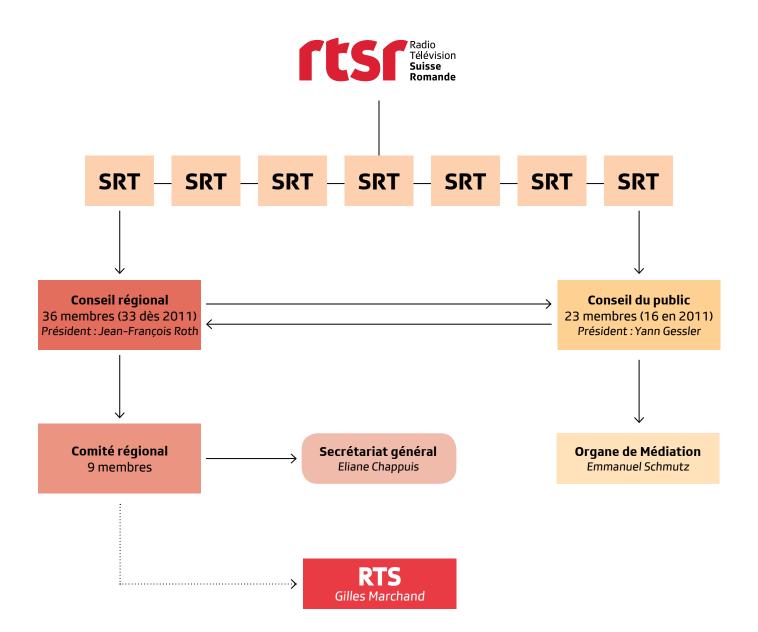
Frédéric Rohner 1967 (dès 01.01.97) Jean Romain 1952 (dès 01.01.01)

Le Médiateur

Emmanuel Schmutz 1951 (dès 01.01.01)

^{*} membres supplémentaires

Organigramme RTSR





AV. DU TEMPLE 40 - CP 78 CH-1010 LAUSANNE SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH TÉL. +41 (0)58 236 69 75 FAX +41 (0)58 236 19 76 WWW.RTSR.CH